



COMMISSION NATURE du Conseil Municipal des Enfants | 1/12/2022

Présents : Maëlie, Mélissa, Ambre, Arthur, Sofia

Animation : Yvan LUBRANESKI, en présence de Manon HERON, en stage à l'Association des Maires Ruraux.

Première réunion de cette commission.

Sofia demande s'il y a besoin de l'écharpe tricolore. Il est donc rappelé que celle-ci est portée à l'occasion de cérémonies, de commémorations, d'événements.

Ambre demande ce que veut dire « commémoration ». Il y a « mémo » comme « mémoire » : il s'agit de se souvenir d'événements importants, comme les guerres (souvent la date de la fin d'une guerre), mais de s'en souvenir pour mieux comprendre pourquoi il faut éviter qu'il y ait encore des guerres.

Arthur dit qu'il y avait un sénateur le 11 novembre et demande ce que c'est.

Une explication est faite sur le pouvoir exécutif national (président de la République, gouvernement), et le pouvoir législatif, composé de deux assemblées :

- les députés siègent à l'Assemblée Nationale et sont élus par tous les Français dans 577 circonscriptions. Notre circonscription s'étend de Longjumeau à Boullay.
- les sénateurs siègent au Sénat et sont élus uniquement par une partie des élus locaux (élus départementaux et une partie des élus municipaux : maires, adjoints et conseillers municipaux, en proportion du nombre d'habitants).

Après ces quelques éléments d'éducation civique, le maire demande si les membres de la commission se souviennent d'une nouvelle initiative que la commune va prendre autour des bouches d'égouts du village, présentée dans le bulletin municipal n°154.

Les enfants répondent qu'il **ne faut pas jeter n'importe quoi dans ces plaques d'égouts**. Effectivement, **contrairement à ce que croient beaucoup de gens, les eaux de pluie ne sont pas traitées ou filtrées, elles sont envoyées plus loin dans les ruisseaux, les rivières, puis la mer.**

Au Parc Naturel Régional, la personne qui s'occupe des questions relatives à l'eau s'appelle Zoë, elle propose que **lors d'une prochaine séance nous puissions faire ces marques vertes à l'aide d'un pochoir**. Il faudra peut-être y passer tout le temps du Parcours de Découverte, et si possible en évitant un jour de pluie... :



Si l'eau de pluie n'est pas traitée et filtrée, c'est le cas de l'eau que nous buvons. Le maire explique que nous buvons aux Molières de l'eau de la Seine, qui est traitée dans une station d'épuration et arrive dans les tuyaux jusqu'à nos robinets. On y trouve des quantités très faibles de produits permettant de la rendre potable tout au long de son acheminement. Ces quantités sont vérifiées tous les mois par des prélèvements effectués par une personne de l'Agence Régionale de Santé qui vient aux Molières et teste l'eau du robinet. Les résultats sont affichés en mairie et dans le site web lesmolieres.fr. C'est important, car, par exemple, il y a quelques communes en France dont on vient de couper l'eau pour quelques jours, suite à des analyses de mauvaise qualité.

Autre sujet proposé par Maëlie : où vont les déchets que nous jetons dans les **poubelles du village** ? C'est un agent technique municipal qui fait le tour de ces poubelles vertes et tout est mis dans un grand conteneur pour les ordures ménagères qui seront incinérées dans un centre de traitement.

Le maire demande pourquoi cette question ? Maëlie et Arthur disent qu'ils aimeraient que l'on puisse trier, comme à la maison, et mettre **d'un côté les emballages à trier et recycler, et de l'autre les déchets à incinérer.**

Ces poubelles mixtes sont très chères et c'est pourquoi on en voit plus dans les villes, les gares, et peu dans les villages.

Mais cette idée est intéressante, ce serait peut-être un beau projet pour lequel le village pourrait être aidé ?



Le maire en profite pour expliquer quelque chose qu'il vient lui-même d'apprendre : les machines qui font le tri des emballages, cartons et plastiques, journaux ont des limites dans leur technique de tri... En effet **si les emballages sont les uns dans les autres, par exemple une bouteille de lait dans un bac de lessive, la machine les met des côté et ils ne seront pas recyclés, mais brûlés.**

Arthur aimerait que l'on fasse une machine capable de séparer les emballages, « avec de grosses griffes de robot » précise Ambre.